



**TROUSSE DE SOUTIEN AUX EMPLOYEURS ET  
TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT  
DANS LA GESTION DE LA CRISE DU COVID-19**

**RESUME**

Chez EnviroCompétences on souhaite depuis toujours accompagner du mieux possible les entreprises du secteur de l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'en cette période de crise du coronavirus, que nous souhaitons leur apporter quelques pistes pour gérer au mieux la situation auprès de leurs employés, en leur proposant cette trousse de soutien.



*Édité en MARS 2020*

*Document original produit par le CSMO de l'environnement, EnviroCompétences*

# TROUSSE DE SOUTIEN AUX EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

Date de mise à jour : 27 MARS 2020 Préparé par : ENVIROCOMPÉTENCES, CSMO DE L'ENVIRONNEMENT

<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Chez EnviroCompétences on souhaite depuis toujours accompagner du mieux possible les entreprises du secteur de l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'en cette période incertaine de crise du coronavirus, que nous souhaitons leur apporter quelques pistes pour gérer au mieux la situation auprès de leurs employés, en leur proposant cette trousse de soutien. Cette trousse regroupe des documents et des références provenant de différents sites, permettant un accès rapide et efficace à l'information, nous invitons donc vivement les employeurs à la partager auprès de leurs travailleurs afin de bien les informer.</p> <p><b>À propos d'EnviroCompétences :</b></p> <p>EnviroCompétences est le comité sectoriel de main-d'œuvre en environnement et un des 29 comités sectoriels au Québec.</p> <p>Le rôle des CSMO comporte trois mandats inter reliés et dynamiques : voir à la formation continue et à la qualification professionnelle, soutenir et encourager les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines et contribuer à la connaissance de leur marché du travail.</p> <p>On compte huit sous-secteurs attribués à EnviroCompétences, soit : Air et changements climatiques, Conciergerie, Eau, Énergies renouvelables et efficacité énergétique, Matières dangereuses et résiduelles, Restauration après sinistre, Services-conseils et laboratoires, Sols.</p>	<p><b>Responsabilité :</b></p> <p>Veillez noter qu'EnviroCompétences ne peut être tenu responsable des documents diffusés par d'autres instances et des informations qu'ils contiennent.</p> <p>Les données de ce document peuvent être sujettes à changements et, à ce titre, ce guide est évolutif. Une mise à jour continue est prévue suivant les évolutions réglementaires prochaines.</p> <p>Ce document fournit des orientations reposant sur des avis explicites, formalisées par les autorités sanitaires publiques et par des experts. Il repose toutefois sur les connaissances actuelles du coronavirus (COVID19) et n'a pas vocation à apporter des réponses exhaustives à toutes les questions ni à confirmer, dans les détails, toutes les recommandations officielles publiées. Les mesures présentées ne constituent donc que des renseignements de base. Par ailleurs, ce guide sera actualisé à la lumière des nouvelles connaissances disponibles et en fonction de l'évolution de la situation.</p>
--	--

MESURES	DESCRIPTION	OÙ TROUVER L'INFORMATION
---------	-------------	--------------------------

<p><b>Mesures prises par le Gouvernement du Canada</b></p>	<p><b>Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19.</b></p> <p>Le gouvernement du Canada prend des mesures immédiates, importantes et décisives pour venir en aide aux Canadiens aux prises avec des difficultés à cause de l'écllosion de la COVID-19.</p> <p><b>Soutien aux Canadiens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien du revenu temporaire pour les travailleurs et les parents <i>Élimination du délai de carence obligatoire d'une semaine pour les personnes en quarantaine qui demandent des prestations de maladie de l'assurance-emploi.</i> <i>Élimination de l'obligation de fournir un certificat médical pour avoir accès aux prestations de maladie de l'assurance-emploi.</i> <i>Instauration de l'Allocation de soins d'urgence, qui prévoit jusqu'à 900 \$ aux deux semaines, pour une période maximale de 15 semaines.</i></li> <li>• Soutien du revenu à long terme pour les travailleurs <i>Instauration d'une allocation de soutien d'urgence et qui fournira jusqu'à 5 milliards de dollars de soutien aux travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi et qui sont frappés par le chômage.</i> <i>Mise en œuvre du programme Travail partagé de l'assurance-emploi, qui offre des prestations aux travailleurs qui acceptent de réduire leur horaire de travail normal.</i></li> <li>• Aide au revenu pour les personnes qui en ont le plus besoin <i>Cette mesure fera augmenter le revenu des particuliers qui bénéficieront de cette mesure de près de 400 \$ en moyenne pour les personnes seules et de près de 600 \$ pour les couples. Elle permettra d'injecter plus de 5,5 milliards de dollars dans l'économie.</i></li> </ul>	<p><a href="https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html">https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html</a></p> <p><b>Mesures fédérales pour les individus :</b> <a href="https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#individual">https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#individual</a></p> <p><b>Mesures fédérales pour les entreprises et la vigueur économique :</b> <a href="https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#business">https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#business</a></p> <p><b>Soutien aux personnes qui ne peuvent pas travailler :</b> La nouvelle Prestation canadienne d'urgence Prestation imposable de 2 000 \$ par mois pendant quatre mois au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les travailleurs qui doivent cesser de travailler en raison de la COVID-19 et qui n'ont pas accès à un congé payé ou à une autre forme de soutien du revenu;</li> <li>• les travailleurs qui sont malades, qui sont mis en quarantaine ou qui prennent soin d'une personne malade atteinte de la COVID-19;</li> <li>• les parents travailleurs qui doivent rester à la maison sans salaire pour s'occuper d'enfants qui sont malades ou qui ont besoin de soins supplémentaires en raison des fermetures d'écoles et de garderies;</li> <li>• les travailleurs qui ont encore leur emploi, mais qui ne sont pas payés parce qu'il n'y a pas suffisamment de travail en ce moment et que</li> </ul>
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Souplesse envers les contribuables</b> <i>L'ARC reportera la date limite de production des déclarations de revenus de 2019 des particuliers et de certaines fiducies. Elle permettra à tous les contribuables de reporter après le 31 juillet 2020 le paiement des montants de l'impôt sur le revenu qui deviennent exigibles à compter d'aujourd'hui et avant le mois septembre 2020.</i></li> <li>• <b>Rôle des institutions financières</b> <i>Les banques canadiennes ont donc affirmé leur engagement à travailler avec les clients pour leur offrir des solutions souples, au cas par cas, pour gérer les difficultés découlant des développements récents.</i></li> <li>• <b>Outils de gestion pour les cas de défaillance des emprunteurs hypothécaires</b> <i>Le gouvernement, par l'intermédiaire de la SCHL, offre aux propriétaires d'habitations qui font face à des difficultés financières davantage de latitude pour le report des paiements de remboursement des prêts hypothécaires assurés par la SCHL. La SCHL permet dès maintenant aux prêteurs d'autoriser un report de paiement.</i></li> </ul> <p><b><u>Soutien aux entreprises</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien aux entreprises canadiennes par l'intermédiaire du Compte du Canada</b> <i>Cette mesure permettra au gouvernement d'offrir un soutien supplémentaire aux entreprises canadiennes à l'aide de prêts, de garanties ou de polices d'assurance en cette période difficile.</i></li> <li>• <b>Aide aux entreprises pour qu'elles maintiennent en poste leurs employés</b> <i>Le gouvernement propose d'accorder aux employeurs de petites entreprises admissibles une subvention salariale temporaire pour une période de trois mois. La subvention sera égale à 10 % de la rémunération versée pendant cette période, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.</i></li> </ul>	<p>leur employeur leur a demandé de ne pas venir travailler;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• salariés et travailleurs autonomes, y compris les travailleurs à contrat, qui ne seraient pas admissibles par ailleurs à l'assurance-emploi.</li> </ul> <p><a href="https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique/covid19-particuliers.html#ne_peuvent_pas_travailler_nouvelle_prestation_canadienne_urgence">https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique/covid19-particuliers.html#ne_peuvent_pas_travailler_nouvelle_prestation_canadienne_urgence</a></p> <p><a href="https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/25/01-5266368-une-prestation-durgence-a-tous-les-travailleurs-privés-de-salaire.php?utm_source=All&amp;utm_campaign=Consentement+Loi+C-28&amp;utm_medium=email">https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/25/01-5266368-une-prestation-durgence-a-tous-les-travailleurs-privés-de-salaire.php?utm_source=All&amp;utm_campaign=Consentement+Loi+C-28&amp;utm_medium=email</a></p> <p>Admissibilité : <a href="http://www.envirocompetences.org/media/publications/AdmissibilitPrestationcanadiennedurgence.pdf">http://www.envirocompetences.org/media/publications/AdmissibilitPrestationcanadiennedurgence.pdf</a></p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souplesse pour les entreprises qui produisent des déclarations de revenus <i>L'ARC permettra à toutes les entreprises de reporter jusqu'au-delà du 31 août 2020 le paiement des montants de l'impôt sur le revenu qui deviennent exigibles à compter d'aujourd'hui et avant le mois d'août 2020.</i></li> <li>• Accès au crédit pour les entreprises <i>Le Programme de crédit aux entreprises permettra à la Banque de développement du Canada (BDC) et à Exportation et développement Canada (EDC) d'offrir plus de 10 milliards de dollars de soutien supplémentaire ciblant en grande partie les petites et moyennes entreprises.</i></li> <li>• Appui envers la liquidité du marché financier <i>Le gouvernement achètera jusqu'à 50 milliards de dollars de blocs de prêts hypothécaires assurés par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ainsi, les banques et les prêteurs hypothécaires disposeront d'un financement stable à long terme.</i></li> </ul>	
--	---	--

**Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19**

Ce plan prévoit de nouvelles mesures pour soutenir directement des entreprises afin d'augmenter rapidement leur capacité de production ou en leur donnant les outils nécessaires aux chaînes de production pour concevoir des produits faits au Canada qui aideront à lutter contre la COVID-19.

Le plan, dont les mesures de soutien seront communiquées sous peu, permettra de:

- Mettre en place la capacité industrielle nécessaire à la fabrication à grande échelle de fournitures essentielles au Canada.
- Recentrer les programmes industriels et d'innovation actuels du Canada en incluant dans leur mandat une obligation d'accorder la priorité à la lutte contre la COVID-19. Parmi ces programmes, notons le Fonds stratégique pour l'innovation, le Conseil national de recherches du Canada, les supergrappes d'innovation
- Apporter un soutien direct à des entreprises canadiennes qui réalisent des projets de recherche et de développement visant, pour le moment, à élaborer des mesures pour lutter contre la COVID-19.
- Mettre des entreprises innovatrices au défi de concevoir des solutions, des technologies et des produits fondés sur la recherche qui contribueront à répondre à divers enjeux liés à la COVID-19.
- Acheter l'équipement dont le Canada a besoin pour faire face à la COVID-19 ici au Canada. Le gouvernement du Canada aura recours à des arrangements en matière d'approvisionnement

<https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/20/premier-ministre-annonce-plan-canadien-de-mobilisation-du-secteur>

	<p>déjà en vigueur et à des méthodes d'approvisionnement souples et innovatrices.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En vue d'offrir un soutien à plus long terme, le gouvernement du Canada assouplira le processus d'approvisionnement afin de soutenir l'innovation et renforcer la capacité de fabrication nationale pour fournir aux Canadiens des fournitures médicales essentielles.</li> </ul>	
	<p><b>Appui de DEC aux entreprises et aux collectivités touchées par la COVID-19</b></p> <p><b>Pour les clients existants de DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dès le 1<sup>er</sup> avril, DEC appliquera un moratoire de trois mois sur tous les paiements dus à DEC.</li> <li>• Vous pourriez aussi être admissible à un financement additionnel et à un assouplissement de vos arrangements.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chaque cas sera évalué individuellement à mesure que la situation évolue afin de déterminer si un soutien additionnel est nécessaire.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Pour les entreprises et organismes qui ne sont pas clients de DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DEC peut vous offrir des conseils et des services d'orientation pour trouver les autres programmes et services fédéraux à votre disposition.</li> <li>• Vous pourriez avoir accès à un financement fédéral pour vous aider à maintenir vos opérations.</li> </ul>	<p><a href="https://dec.canada.ca/fra/Covid-19.html">https://dec.canada.ca/fra/Covid-19.html</a></p>

	<p><b>Prestations d'assurance-emploi et congés</b></p> <p>Renseignements sur les prestations d'assurance-emploi et les congés pour les travailleurs, les familles, les pêcheurs et les prestations de maladie, ainsi que les démarches à suivre pour présenter une demande et soumettre une déclaration.</p>	<p><a href="https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html">https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html</a></p> <p>Secteur de l'environnement au Québec et la COVID-19 : Tableau des prestations : <a href="http://www.envirocompetences.org/media/publications/COVID19Prestations.pdf">http://www.envirocompetences.org/media/publications/COVID19Prestations.pdf</a></p>
	<p><b>Programme de travail-partagé</b></p> <p><b>Le</b> Programme de travail partagé est un programme conçu pour aider les employeurs et les employés à éviter les licenciements lorsque survient un ralentissement temporaire des activités de l'entreprise en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'employeur.</p> <p>Le programme fournit des prestations d'assurance-emploi aux employés admissibles qui acceptent de réduire leurs heures normales de travail et de partager le travail disponible pendant la relance de l'entreprise. Le travail partagé est un accord entre les employeurs, les employés et le gouvernement du Canada.</p> <p>Le programme permet aux employeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de conserver leurs travailleurs compétents et expérimentés; et</li> <li>• d'éviter de recruter de nouveaux employés et de leur donner de la formation.</li> </ul> <p>Le programme permet aux employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de conserver leur emploi; et</li> <li>• de maintenir leurs compétences de travail.</li> </ul>	<p><a href="https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/avis/coronavirus.html#h4.01">https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/avis/coronavirus.html#h4.01</a></p> <p>Aperçu du Programme de travail partagé : <a href="https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/corporate/notices/coronavirus/presentation-aperçu-f.pdf">https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/corporate/notices/coronavirus/presentation-aperçu-f.pdf</a></p>



	<p><b>Message du gouvernement du Canada</b></p> <p>Si votre entreprise ou organisation peut aider le Canada à répondre aux besoins en fournitures médicales, votre aide est nécessaire.</p> <p>Si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vos activités manufacturières sont basées au Canada ou vous avez facilement accès aux intrants nécessaires par le biais de votre chaîne d'approvisionnement.</li> <li>• Vous disposez d'équipements pouvant être modifiés ou d'installations qui pourraient être réorganisées rapidement pour répondre aux besoins médicaux, notamment pour fabriquer de l'équipement de protection individuelle comme des gants, des masques et des blouses chirurgicales; des désinfectants; des lingettes; des ventilateurs; et d'autres équipements et fournitures médicaux.</li> <li>• Vous avez des travailleurs qualifiés capables de réagir et qui seraient disponibles pour travailler dans les circonstances actuelles.</li> </ul>	<p>Si vous pouvez répondre oui aux affirmations suivantes, envoyer une brève description de votre offre à <a href="mailto:mic.mid-dim.ic@canada.caailto">mailto:mic.mid-dim.ic@canada.caailto</a></p>
<p><b>Mesures prises par le Gouvernement du Québec</b></p>	<p>L'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population.</p>	<p><a href="https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/">https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/</a></p> <p><b>Réponses aux questions sur le coronavirus</b> <a href="https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/">https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/</a></p>

	<p><b>Réduction au minimum des services et activités non prioritaires : Emplois jugés essentiels et ayant accès aux services de garde d'urgence.</b></p> <p>Retrouvez la liste des emplois jugés essentiels qui ont accès aux services de garde d'urgence.</p> <p>Les emplois ciblés le sont en vertu de leur incidence directe et immédiate sur la sécurité et la santé des Québécoises et Québécois. L'accès au réseau de service de garde d'urgence demeure restreint, dans un souci de cohérence avec l'ensemble de l'action gouvernementale.</p> <p><u>On retrouve entre autre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises associées aux urgences environnementales</li> <li>• Collecte des déchets et gestion des matières résiduelles</li> <li>• Production, approvisionnement, transport et distribution d'énergie (hydroélectricité, énergies fossiles, éolien, granules de bois)</li> <li>• Construction, entretien et maintien des activités essentielles liés notamment à des infrastructures publiques et privées pouvant comporter un risque pour la santé et la sécurité publiques (barrage privé, gestion de matières dangereuses et radioactives, etc.)</li> <li>• Firmes reliées à la maintenance des édifices (ventilation, etc.)</li> <li>• Services sanitaires et chaîne d'approvisionnement (exemple : usine de traitement des eaux)</li> <li>• Entretien ménager</li> </ul>	<p><a href="https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/#c48423">https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/#c48423</a></p> <p>Si vous avez une question spécifique sur votre entreprise, le gouvernement a mis à votre disposition un site web vous permettant de transmettre votre interrogation :</p> <p><a href="https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/services-essentiels/">https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/services-essentiels/</a></p> <p>Note : Toutes les entreprises produisant des intrants ou des matières premières nécessaires aux services et activités prioritaires doivent maintenir leurs activités en conséquence, en tenant compte des directives de la santé publique.</p> <p><a href="http://www.envirocompetences.org/nouvelles/votre-entreprise-fait-elle-partie-des-services-essentiels/">http://www.envirocompetences.org/nouvelles/votre-entreprise-fait-elle-partie-des-services-essentiels/</a></p> <p>La poursuite des activités prioritaires doit se faire en cohérence avec les recommandations spécifiques, développées en collaboration avec les autorités de la santé publique et de santé et sécurité au travail compétentes :</p> <p><a href="https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2020-covid-19">https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2020-covid-19</a></p>
--	---	--

	<p><b>Services de garde d'urgence.</b></p> <p>Les services de garde d'urgence sont un service exceptionnel pour les parents qui n'ont aucune solution de rechange. De plus, ils sont réservés aux enfants du personnel du réseau de la santé et des services essentiels.</p>	<p><a href="https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/">https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/</a></p>
	<p><b>Programme d'aide temporaire aux travailleurs</b></p> <p>Le programme est destiné à offrir une aide financière pour répondre aux besoins des travailleurs qui, en raison d'un isolement pour contrer la propagation du virus COVID-19, ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et qui ne sont pas admissibles à un autre programme d'aide financière.</p>	<p><a href="https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/">https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/</a></p>
	<p><b>Mesures d'assouplissement pour les citoyens et les entreprises</b></p> <p>Afin de faciliter la vie des citoyens et des entreprises qui sont touchés par la situation exceptionnelle provoquée par la COVID-19, le gouvernement a demandé à Revenu Québec d'appliquer des mesures d'assouplissement pour les particuliers et les entreprises du Québec, en cette période de production des déclarations de revenus.</p>	<p><a href="https://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/details/167313/2020-03-17/">https://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/details/167313/2020-03-17/</a></p>

	<p><b>Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises</b></p> <p>Les entreprises admissibles, incluant les coopératives, les OSBL et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales, peuvent bénéficier d'un appui financier permettant de pallier le manque de liquidités lié à la COVID-19 en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services);</li> <li>• d'une impossibilité ou d'une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises.</li> </ul> <p>Cette nouvelle mesure, incorporée dans le programme ESSOR, s'adresse aux entreprises qui présentent une situation précaire ou qui vivent des difficultés temporaires en raison de la COVID-19. L'aide financière vise à soutenir leur fonds de roulement afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités.</p>	<p><a href="http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803194638">http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803194638</a></p>
	<p><b>Mesures d'assouplissement de la CNESST pour les employeurs et les travailleurs dans le contexte de la COVID-19</b></p> <p>Entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les employeurs ont jusqu'au 31 août 2020 pour effectuer le paiement de leur État de compte lié à la cotisation à la CNESST. De plus, aucune pénalité ni aucuns intérêts ne seront exigés pendant cette période;</li> <li>• le délai pour transmettre la Déclaration des salaires 2019 est prolongé. Les employeurs ont jusqu'au 1er juin 2020 pour la transmettre;</li> </ul>	<p><a href="http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=covid&amp;listeThe=&amp;listeReg=&amp;listeDiff=&amp;type=&amp;dateDebut=2019-09-20&amp;dateFin=2020-03-20&amp;afficherResultats=oui&amp;idArticle=2803209330">http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=covid&amp;listeThe=&amp;listeReg=&amp;listeDiff=&amp;type=&amp;dateDebut=2019-09-20&amp;dateFin=2020-03-20&amp;afficherResultats=oui&amp;idArticle=2803209330</a></p>

<p><b>Mesures municipales pour les entreprises situées à Montréal</b></p>	<p><b>Mesures et soutien financier offerts par la Ville de Montréal et ses partenaires aux commerçants et aux entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Report de la date du 2e versement du compte de taxes au 2 juillet 2020;</li> <li>• Moratoire offert par PME MTL sans frais d'intérêt de six mois sur le remboursement du capital et des intérêts à toutes les entreprises privées et d'économie sociale qui détiennent des prêts des fonds PME MTL;</li> <li>• Mise en place d'une aide complémentaire d'urgence de 5M\$.</li> </ul>	<p><a href="https://montreal.ca/articles/covid-19-mesures-en-soutien-aux-entreprises-montrealaises">https://montreal.ca/articles/covid-19-mesures-en-soutien-aux-entreprises-montrealaises</a></p> <p>Une nouvelle ligne téléphonique est maintenant disponible pour les PME montréalaises : Composez le 514 394-1793 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, afin d'obtenir de l'information sur les mesures de soutien offertes par la Ville.</p>
---	---	--

Ci-dessous, EnviroCompétences vous propose quelques outils pour aider les employeurs du secteur de l'environnement à gérer efficacement la crise du Covid-19.



OUTILS	DESCRIPTION	OÙ TROUVER L'INFORMATION
<b>Communiqué de presse de la Directrice générale d'EnviroCompétences</b>	Dominique Dodier, la directrice générale d'EnviroCompétences souhaite passer un message important aux partenaires d'EnviroCompétences concernant la situation du Covid-19.	<a href="http://www.envirocompetences.org/salle-de-presse/2020/covid-19-message-important-aux-partenaires-d-envirocompetences/">http://www.envirocompetences.org/salle-de-presse/2020/covid-19-message-important-aux-partenaires-d-envirocompetences/</a>
<b>Site du gouvernement du Canada</b>	Pour suivre l'évolution de la situation du Coronavirus	<a href="https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html?utm_campaign=not-applicable&amp;utm_medium=vanity-url&amp;utm_source=canada-ca_le-coronavirus">https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html?utm_campaign=not-applicable&amp;utm_medium=vanity-url&amp;utm_source=canada-ca_le-coronavirus</a>
<b>Procédures pour l'assurance-emploi</b>	<p>Deux fiches d'information à l'intention des employeurs pour les aider dans leurs démarches pour veiller à ce que leurs employés puissent se prévaloir des allocations auxquelles ils ont accès, et à destination des employés pour savoir comment présenter leur demande.</p> <p><i>Produit par le comité sectoriel de main-d'œuvre, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT).</i></p>	<p>À destination des employeurs : <a href="http://www.envirocompetences.org/media/publications/ProcEDUREemployeursetassurance-emploi.pdf">http://www.envirocompetences.org/media/publications/ProcEDUREemployeursetassurance-emploi.pdf</a></p> <p>A destination des employés : <a href="http://www.envirocompetences.org/media/publications/ProcEDUREemploysetassurance-emploi.pdf">http://www.envirocompetences.org/media/publications/ProcEDUREemploysetassurance-emploi.pdf</a></p>
<b>AIDE À LA TÂCHE</b> <b>Mises à pied en contexte de pandémie</b> <i>Document produit par le CSMO en tourisme</i>	Il est important de garder à l'esprit, tout au long de cette démarche, que cette crise est exceptionnelle pour tout le monde et qu'elle peut susciter une bonne dose de stress et d'anxiété chez nos employés. Pour renforcer le sentiment de sécurité des membres de l'équipe, il est donc recommandé de communiquer calmement, de façon continue et avec la plus grande clarté possible.	<a href="http://www.envirocompetences.org/media/publications/AIDELATACHE_mises-a-pied_AT_outil_V2.pdf">http://www.envirocompetences.org/media/publications/AIDELATACHE_mises-a-pied_AT_outil_V2.pdf</a>

<p><b>Clinique d'assistance juridique COVID-19 - Ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits</b></p>	<p>Il s'agit d'une ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits destinée aux citoyens ayant des questions concernant leurs droits et obligations dans le contexte de la pandémie actuelle.</p> <p>Pour joindre la Clinique d'assistance juridique COVID-19:</p> <p>1 866 699-9729 (sans frais) 418 838-6415 (Capitale-Nationale) 514 789-2755 (Montréal) 819 303-4080 (Gatineau)</p>	<p><a href="http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803198587">http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803198587</a></p>
<p><b>Six conseils pour gérer la crise de la covid-19 dans votre organisation</b></p>	<p>Six conseils simples dispensés par l'ordre des CRHA</p>	<p><a href="https://ordrecrha.org/ressources/dossiers-speciaux/covid-19/conseils-gerer-crise-covid-19">https://ordrecrha.org/ressources/dossiers-speciaux/covid-19/conseils-gerer-crise-covid-19</a></p>
<p><b>L'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec offre du soutien de communication pro bono aux OBNL et PME</b></p>	<p>Les cabinets membres de l'ACRPQ ont convenu de prêter main-forte aux nombreuses OBNL et PME qui ne disposent pas de personne-ressource dédiée aux communications et qui n'ont pas de relation préalable avec un conseiller ou un cabinet de relations publiques ou de communication et qui sont désemparées devant l'ampleur de la tâche.</p> <p>Une consultation téléphonique pro bono de 30 minutes leur sera offerte. De plus, un document d'orientation, incluant un projet de communication interne, est mis à leur disposition sur le site <a href="http://www.ACRPQ.com">www.ACRPQ.com</a>.</p>	<p><a href="http://www.carrefourdequebec.com/cnw?rkey=20200312C8142&amp;filter=6943">http://www.carrefourdequebec.com/cnw?rkey=20200312C8142&amp;filter=6943</a></p> <p><a href="http://acrpq.com/">http://acrpq.com/</a></p>
<p><b>Ressources de sensibilisation mises à disposition par le gouvernement du Canada</b></p>	<p>De nombreux outils de sensibilisation pour vos employés : Nettoyage et désinfection des espaces publics, Distanciation sociale, etc.</p>	<p><a href="https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html">https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html</a></p>

<p><b>Guide d'implantation du télétravail en entreprise</b></p>	<p>Ce guide vise à soutenir les entreprises de la filière environnementale dans l'implantation du télétravail en entreprise. Il contient une multitude de renseignements, de conseils et de références pour aiguiller l'entreprise dans la préparation et la mise en place du télétravail, mais également dans l'évaluation et l'ajustement de cette implantation.</p>	<p><a href="http://www.envirocompetences.org/guides/guide-d-implantation-du-teletravail-en-entreprise/">http://www.envirocompetences.org/guides/guide-d-implantation-du-teletravail-en-entreprise/</a></p>
<p><b>Outils éprouvés pour faire du télétravail publiés par Turbulences</b></p>	<p>Des solutions accessibles et simples d'implantation.</p>	<p><a href="http://turbulences.ca/2020/03/nos-outils-eprouves-pour-faire-du-teletravail/?utm_source=G%C3%A9n%C3%A9rale&amp;utm_campaign=8c6b0c1f58-EMAIL_CAMPAIGN_2019_04_03_04_47_COPY_01&amp;utm_medium=email&amp;utm_term=0_dcbfd47f75-8c6b0c1f58-305463397">http://turbulences.ca/2020/03/nos-outils-eprouves-pour-faire-du-teletravail/?utm_source=G%C3%A9n%C3%A9rale&amp;utm_campaign=8c6b0c1f58-EMAIL_CAMPAIGN_2019_04_03_04_47_COPY_01&amp;utm_medium=email&amp;utm_term=0_dcbfd47f75-8c6b0c1f58-305463397</a></p>
<p><b>Sélection d'articles traitant du télétravail</b></p>	<p>3 articles trouvés dans la presse pour vous aider à télétravailler</p>	<p>Managers, voici 3 trucs de «pros» pour bien télétravailler  <a href="https://www.lesaffaires.com/blogues/olivier-schmouker/managers-voici-3-trucs-de-pros-pour-bien-teletravailler/616569?utm_source=twitter&amp;utm_medium=social&amp;utm_campaign=blogue_olivier_schmouker">https://www.lesaffaires.com/blogues/olivier-schmouker/managers-voici-3-trucs-de-pros-pour-bien-teletravailler/616569?utm_source=twitter&amp;utm_medium=social&amp;utm_campaign=blogue_olivier_schmouker</a></p> <p>Télétravailleurs, voici comment bosser en dépit des enfants!  <a href="https://www.lesaffaires.com/blogues/olivier-schmouker/teletravailleurs-voici-comment-bosser-en-depit-des-enfants/616623?utm_source=twitter&amp;utm_medium=social&amp;utm_campaign=blogue_olivier_schmouker">https://www.lesaffaires.com/blogues/olivier-schmouker/teletravailleurs-voici-comment-bosser-en-depit-des-enfants/616623?utm_source=twitter&amp;utm_medium=social&amp;utm_campaign=blogue_olivier_schmouker</a></p> <p>Problèmes de sécurité liés au télétravail  <a href="https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/problemes-de-securite-lies-au-teletravail-itsap10016">https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/problemes-de-securite-lies-au-teletravail-itsap10016</a></p>



<b>Reconnaissance à distance: Liste de ressources pour vos gestionnaires</b>	Voici des outils et conseils pour faire la transition du mieux possible vers cette nouvelle réalité qu'est le télétravail, tout en gardant le moral.	<a href="https://recognition.altrium.com/blog/culture-de-reconnaissance-teletravail/?hsenc=p2ANqtz-1BOTIm3p8VNbMnafkPIB1wXaVoK3Lbduz5VOIUrodS0_EYB4ktvU65TYq3GtihVV02Jk4zRE-iemcFcg1fzoC3WTV1xQ3XLQb_Q3a9IbzU3NxygQ&amp;_hsmi=84861801">https://recognition.altrium.com/blog/culture-de-reconnaissance-teletravail/?hsenc=p2ANqtz-1BOTIm3p8VNbMnafkPIB1wXaVoK3Lbduz5VOIUrodS0_EYB4ktvU65TYq3GtihVV02Jk4zRE-iemcFcg1fzoC3WTV1xQ3XLQb_Q3a9IbzU3NxygQ&amp;_hsmi=84861801</a>
<b>Recommandations à l'intention des employeurs et des travailleurs</b>	En complément des informations émises par les autorités gouvernementales et de santé publique, ce document propose quelques recommandations et aspects à considérer afin de ralentir au maximum la propagation du virus au sein des milieux de travail.	<a href="http://www.portailrh.org/communiqu%C3%A9/2019-2020/pdf/Guide_coronavirusWEB_v5.pdf">http://www.portailrh.org/communiqu%C3%A9/2019-2020/pdf/Guide_coronavirusWEB_v5.pdf</a>
<b>CNESST Questions et réponses – COVID-19</b>	Des renseignements concernant les droits et obligations des milieux de travail à l'égard des impacts associés à la propagation du virus sont disponibles sur cette page.	<a href="https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/Pages/coronavirus.aspx?mc_cid=d1da78ecd9">https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/Pages/coronavirus.aspx?mc_cid=d1da78ecd9</a>
<b>Bénévoles recherchés Québec a développé un portail web où les organisations communautaires pourront afficher leurs besoins</b>	Le premier ministre François Legault a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme pour recruter les personnes qui auraient du temps à donner aux organismes communautaires qui ont un besoin criant de bras pour aider.	<a href="https://www.jebenevole.ca/">https://www.jebenevole.ca/</a> <a href="http://www.envirocompetences.org/media/publications/Communique_COVID-19_benevole.pdf">http://www.envirocompetences.org/media/publications/Communique_COVID-19_benevole.pdf</a>
<b>Espace OBNL lance le Répertoire des ressources</b>	Espace OBNL a créé le «Répertoire des ressources» sur son site web afin de favoriser la mise en commun de services, de biens et d'expertises professionnelles pour aider les gestionnaires d'OBNL à faire face à la crise.	<a href="https://www.espaceobnl.ca/fr/chercher-des-ressources">https://www.espaceobnl.ca/fr/chercher-des-ressources</a>
<b>Guide à l'intention des employeurs produit par le cabinet d'avocats Deveau</b>	Pour répondre à plusieurs des préoccupations des employeurs quant aux impacts du COVID-19 sur les relations du travail en entreprise,	<a href="https://www.deveau.qc.ca/wp-content/uploads/2020/03/guide-a-lintention-des-employeurs-covid-19-1.pdf?x11349">https://www.deveau.qc.ca/wp-content/uploads/2020/03/guide-a-lintention-des-employeurs-covid-19-1.pdf?x11349</a>

<p><b>Spécifications lors de contact avec des eaux usées ou autres substances contaminées</b></p>	<p>Les coronavirus peuvent se retrouver dans les eaux usées et leurs bioaérosols. Ceux-ci s'ajoutent aux autres pathogènes qui sont véhiculés dans les égouts, les stations de pompage, les stations de traitement des eaux usées et les camions de pompage à vide.</p>	<p><a href="https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/specifications-eaux-usees-ou-substances-contaminees">https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/specifications-eaux-usees-ou-substances-contaminees</a></p>
<p><b>Guide auto-soins Ce que vous devez savoir Ce que vous devez faire Pour protéger votre santé et la santé des autres</b></p>	<p>Votre domicile est votre premier lieu de soins. Ce guide a pour but de vous aider à prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie du coronavirus (COVID-19).</p> <p>Ce guide vous permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• connaître les meilleurs moyens de vous protéger ;</li> <li>• prendre soin de vous ;</li> <li>• connaître les soins de base à donner à votre entourage ;</li> <li>• savoir quand et qui consulter si vous avez besoin de soins et de services.</li> </ul>	<p><a href="https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-210-30FA.pdf">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-210-30FA.pdf</a></p>